

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE LILLE :

- VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur
- VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984
- VU l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger les recherches
- VU l'arrêté du 13 février 1992
- VU les rapports des rapporteurs

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE :

- Autorise M. PONNOU Sébastien
à présenter une habilitation à diriger des recherches en : Sciences de l'éducation et de la formation

Sur le sujet suivant : Psychanalyse et Clinique en Travail Social : enjeux de pratiques, de formation et de recherche dans les sciences de l'éducation

La présentation aura lieu : le 22/10/2021 à 14h00 – MESHS

- Désigne :

Garant – NIEWIADOWSKI Christophe – Professeur des universités – université de Lille
Rapporteur – PATURET Jean-Jacques – Professeur des universités – université Montpellier 3
Rapporteur – PAGONI Maria – Professeure des universités – université de Lille
Rapporteur – DE VILLERS Gui – Professeur des universités – université de Louvain la Neuve, Belgique
Membre – MARRET-MALEVAL Sophie - Professeure des universités – Université Paris 8
Membre – RICARDO PEREIRA Marcello – Professeur des universités - UFMG, Belo Horizonte, Brésil

Pour constituer le jury de présentation de cette Habilitation à diriger des Recherches.

Lille, le 15/10/2021

**Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Affaires Doctorales**

Pr Nil TOULOUSE

